

PROPOSITIONS DU COLLOQUE CAMPUS EN MOUVEMENT

Université d'Orléans – 27 mai 2016

Les universités sont des acteurs essentiels et des vitrines du territoire, les campus sont des lieux ouverts, accessibles, accueillant des publics divers, de tous âges, et proposant des services variés pour la communauté universitaire et au-delà.

Un point a été présent dans tous nos échanges : il faut **poursuivre et assumer, de part et d'autre, le développement des liens entre les universités et leur territoire**. Nous devons revendiquer la porosité entre le campus et le territoire qui l'entoure, et utiliser la culture et l'engagement des étudiants et personnels comme moyens privilégiés du développement de ces liens. Une vie de campus réussie, c'est la rencontre de services et d'utilisateurs, dans l'université et dans ses « marges ». Nous devons libérer les énergies et initiatives et décloisonner nos modes de fonctionnement.

Les réflexions des différents ateliers ont été très riches. C'est un point de départ, et non un aboutissement pour la CPU. A cette étape, voici quelques propositions que nous aurons à retravailler dans les prochains mois.

1) Rassembler tous les acteurs de la vie de campus

En créant des conférences locales d'Enseignement Supérieur rassemblant les collectivités, les établissements d'Enseignement supérieur d'un même territoire et le CROUS afin d'échanger sur les projets de chacun et de définir des projets communs.

En élargissant l'ambition de la loi Fioraso avec des « schémas directeurs de la vie de campus », politiques et économiques, intégrant l'ensemble des acteurs et

partenaires de la communauté universitaire, en particulier les Crous.

En repensant l'organisation territoriale du réseau des œuvres, en associant les CROUS aux regroupements universitaires et en faisant présider leur conseil d'administration par un président d'université du territoire

2) Créer dans chaque université une mission territoire/université qui servira d'interface pour les relations avec le territoire

Dans chaque ville créer un conseil de la vie étudiante pour développer les projets partagés entre les services universitaires, les services urbains (sport, culture, patrimoine, transports...), les entreprises présentes à proximité du campus et sur le campus, et les autres acteurs du tissu local dans leur extrême diversité (opérateurs de logement étudiant, restaurant, écoles et lycées, prisons...).

3) Développer la présence d'entreprises sur les campus et la créativité de nos étudiants.

Construire des projets partagés entre universités et entreprises, en particulier la mise en place d'incubateurs. Encourager les entreprises et start-ups créées par les étudiants à se développer sur les campus. Créer les lieux, physiques et virtuels, propices à la créativité et aux projets citoyens (fab lab, incubateurs, espaces de coworking « ouverts » partagés avec des entreprises, jardins partagés...), les initiatives transdisciplinaires impliquant les usagers par des appels à projet, hackathon, échanges de point de vue, consultations, etc. Développer la polyvalence des lieux et usages (BU, RU...).

4) Faire de l'université des lieux de fêtes, de curiosité, de visites et de fierté

- Fédérer l'identité des membres de la communauté universitaire autour des événements de visibilité de l'université (fête de la science, journées du patrimoine, concours « Ma thèse en 180s »...).
- Développer le « tourisme universitaire » et les visites d'université, dans

et hors du cadre des journées du patrimoine.

- Développer la « marque » de l'université et promouvoir une identité commune aux étudiants, personnels, actuels et anciens.
- Faire des cérémonies de remise de diplôme en présence des familles.
- Demander à l'Unesco la création d'une journée internationale de l'Université.

5) Faire des campus des lieux ouverts et vivants toute l'année.

Utiliser leurs ressources pendant les périodes « creuses » au profit de population non étudiante : pour des universités d'été, centres aérés, débats, tournages cinématographiques...

6) Favoriser l'engagement des personnels dans la vie de campus et faire de la qualité de vie au travail, du bien-être et de l'engagement une partie essentielle de la politique de ressources humaines des universités.

- Identifier un chargé de mission « bien être, qualité de vie sur les campus et rythmes universitaires »
- Développer les consultations de la communauté universitaire pour faire émerger des projets à l'initiative des usagers.
- Développer des observatoires de la vie de campus en lien avec les agences d'urbanismes pour ajuster la politique des universités et des collectivités en fonction des besoins de la communauté universitaire.
- intégrer le « co » et l'interdisciplinarité dans les politiques des universités : codesign ; co construction.
- investir dans l'accompagnement et l'ingénierie de projet.
- développer de nouveaux modes de consultation et participation des usagers et conduire une réflexion sur les temps d'étude.

7) Proposer un accompagnement aux étudiants pour les aider à formaliser les compétences acquises dans le cadre de leur engagement, dans la perspective de leur insertion professionnelle.

8) Développer et renforcer les services universitaires favorisant le lien social et la vie de campus en offrant notamment une offre large d'activités sportives et culturelles, qui tienne compte de l'organisation du temps de travail et d'étude, ouvertes aux étudiants, personnels de l'établissement et « extérieurs ».

- Généraliser les services culturels universitaires et en faire des acteurs culturels forts du territoire.
- Ouvrir aux anciens personnels de l'université retraités les services universitaires.
- Développer la communication par les pairs et le recours à des étudiants relais et étudiants en service civique.
- Placer les services universitaires d'activités physiques et sportives au niveau des standards internationaux.
- Transformer les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé en services de santé universitaire et poursuivre la création de centre de santé en renforçant les partenariats avec les agences régionales de santé et les CPAM.

9) Faire des campus des démonstrateurs de dispositifs innovants en matière d'accompagnement des transitions énergétique, économique et sociale.

Transformer progressivement les campus en écocampus énergétiquement sobres, développant une culture des pratiques durables, contribuant à la préservation de la biodiversité (notamment en milieu urbain).

10) Promouvoir de nouveaux modes de financement des campus.

- Créer un Crédit Impôt Campus pour les entreprises et les particuliers qui souhaitent investir dans la vie de campus.
- Créer un fonds d'amorçage pour investir dans la vie de campus, abondé par la CDC.
- Développer les expérimentations à travers un appel à projets spécifique

d'initiatives pour des campus innovants (PIA3).

- Expérimenter et favoriser des dispositifs d'économie collaborative.
- Créer un fonds dédié à la vie de campus, porté par les universités ou leurs fondations, et les partenaires de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire.
- Permettre le financement participatif sur projets, en particulier vis à vis des alumni et entreprises.

cpu
pu